

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06899

Numéro SIREN : 808 515 712

Nom ou dénomination : 777 CORP

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/020996

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 777 CORP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		37/39 rue Dubois Crancé 69600 OULLINS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 8 5 1 5 7 1 2 0 0 0 3 8		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	207 012	AG	5 009	202 002
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	78 924	AU	16 027	62 896
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 761 788	CV		2 761 788
		Créances rattachées à des participations	BB	715 510	BC		715 510
		Autres titres immobilisés	BD	1 610 000	BE	215 666	1 394 333
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	3 606	BI		3 606	
TOTAL (II)		BJ	5 376 841	BK	236 703	5 140 137	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 000	BW		8 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	37 200	BY		37 200
		Autres créances (3)	BZ	34 045	CA		34 045
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	4 199 083	CG		4 199 083	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 784	CI		13 784	
	TOTAL (III)	CJ	4 292 112	CK		4 292 112	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 668 954	IA	236 703	9 432 250	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	715 510	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 777 CORP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)			DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	6 484 970
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 381 924
	Subventions d'investissement			DJ	5 006
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	9 372 402
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 616
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23 269
	Dettes fiscales et sociales			DY	34 962
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	59 848	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 432 250	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	59 848
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 777 CORP							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	374 890	FH		FI	374 890	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	374 890	FK		FL	374 890	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 285	
	Autres produits (1) (11)					FQ	28	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	384 869
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	99 149
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	39 665
	Salaires et traitements*						FY	166 337
	Charges sociales (10)						FZ	61 379
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	21 595
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	388 132
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 262)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 614 312
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	20 500
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 041
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	2 641 854	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	215 666
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	47
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	215 714
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 426 139	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 422 877	

Désignation de l'entreprise <u>SASU 777 CORP</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	525 278
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	525 278
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	5 736
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	524 131
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	529 867
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 589)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	36 363
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 552 002
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 170 077
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 381 924
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier								IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J	2 641 853
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								1X	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	7 285
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales								5 736		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés								524 131		
	Produits des cessions d'éléments d'actif									524 285	
Subventions d'investissement virées au résultat									993		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 777 CORP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 9 432 251 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 381 925 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 679	200 333		207 012
Immobilisations incorporelles	6 679	200 333		207 012
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	57 316	66 350	57 316	66 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 679	5 895		12 574
Immobilisations corporelles	63 995	72 245	57 316	78 924
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 907 509	1 604 872	35 082	3 477 299
- Autres titres immobilisés	2 109 985	100 000	599 985	1 610 000
- Prêts et autres immobilisations financières	150	3 456		3 606
Immobilisations financières	4 017 644	1 708 328	635 067	5 090 905
ACTIF IMMOBILISE	4 088 318	1 980 906	692 383	5 376 841

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	200 333	72 245	1 708 328	1 980 906
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	200 333	72 245	1 708 328	1 980 906
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste			100 000	100 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		57 316	535 067	592 383
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		57 316	635 067	692 383

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les informations concernant les filiales de la société à la clôture de l'exercice, ne sont pas fournies en raison de leur confidentialité, dont la divulgation pourrait entraîner un préjudice grave.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 783	2 226		5 009
Immobilisations incorporelles	2 783	2 226		5 009
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	31 460	17 194	37 670	10 985
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 867	2 176		5 043
Immobilisations corporelles	34 327	19 370	37 670	16 027
ACTIF IMMOBILISE	37 110	21 596	37 670	21 037

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 226	19 370	21 596
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	2 226	19 370	21 596
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		37 670	37 670
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		37 670	37 670

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 804 146 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	715 510	715 510	
Prêts			
Autres	3 606		3 606
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	37 200	37 200	
Autres	34 046	34 046	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 784	13 784	
Total	804 146	800 540	3 606
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	5 624
Etat - produits à recevoir	2 943
Total	8 567

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	1 000,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 849 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 270	23 270		
Dettes fiscales et sociales	34 963	34 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 616	1 616		
Produits constatés d'avance				
Total	59 849	59 849		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 616			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 400
Dettes provis. pr congés à payer	495
Charges sociales s/congés à payer	119
Taxe sur les salaires cap	3 386
Taxe d'apprentissage cap	987
Formation continue cap	786
Total	8 174

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 438		
Locations mobilières d'avance	1 937		
Maintenance, période d'avance	1 296		
Assurances, période d'avance	371		
Honoraires, période d'avance	742		
Total	13 784		

777 CORP

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000.00 €

Siège social : 37/39 rue Dubois Crancé

69600 OULLINS

808 515 712 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE

PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 25 MAI 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 2 381 924.84 €, de la manière suivante :

- Une somme de 49 500.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 500 000.00 €
aux actions, à titre de dividende, soit par action,
un montant de 1 000.00 €
- et le solde, soit 1 832 424.84 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque action se verra attribuer un dividende de 1 000.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jour de la décision et au plus tard le 30 septembre 2021.

En application de l'article 117 quater du code général des impôts, le montant brut des dividendes donne lieu à un prélèvement forfaitaire obligatoire à la source de 12,80 %.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, **n'a aucun caractère libératoire et peut représenter un acompte sur l'impôt dû.**

Les dividendes peuvent être exonérés de ce prélèvement forfaitaire si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année 2019, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire ou veuf) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

La demande de dispense doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année civile précédent le versement des dividendes.

La somme de 500 000 euros versée à titre de dividende sera imputée des prélèvements sociaux avant tout paiement à l'associé unique.

A cet effet, une déclaration fiscale n° 2777 devra être adressée au service des impôts des entreprises, avec les règlements correspondants dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les dividendes seront versés.

Par dérogation à l'imposition forfaitaire, l'associé pourra opter pour l'imposition des dividendes au barème de l'impôt sur le revenu, l'impôt définitif étant notamment calculé après application d'un abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Cette option s'exerce lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle les dividendes ont été perçus.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2019	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2018	700 000.00	1 400.00	700 000.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	1 500 000.00	3 000.00	1 500 000.00	0.00	0.00	0.00

**Copie certifiée conforme,
Le Président**